



<https://latribunelibre.com/emploi/juriste-confirmé-en-droit-des-affaires-f-h>

## Juriste confirmé en droit des affaires F/H

### Description

Vous mènerez de manière autonome l'ensemble des opérations liées aux problématiques juridiques rencontrées par les chefs d'entreprises.

Pour la réalisation de vos missions, vous bénéficieriez de l'expertise, des conseils et du support de nos avocats. Vous travaillerez également en étroite relation avec les collaborateurs du Pôle juridique de COMPTACOM et avec les Experts-Comptables.

Vos missions majeures seront :

- La gestion d'opérations juridiques exceptionnelles : vous rédigerez, réviserez des actes de cessions, des baux, des restructurations, des pactes d'associés, des dissolutions/liquidations,...
- Les conseils juridiques auprès de vos interlocuteurs ;
- La veille juridique.

Nous vous proposons un contrat à durée indéterminée, 39h/semaine au sein de notre cabinet de La Baule.

### Qualifications

Vous êtes issu d'une formation supérieure en droit des affaires, idéalement d'un Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), votre personnalité et votre parcours vous ont conduit à une première expérience réussie d'au moins trois ans en cabinet d'avocats ou en cabinet d'expertise comptable.

Vous aspirez aujourd'hui au renforcement et au développement de vos compétences tout en devenant acteur de la croissance d'un service juridique jeune et dynamique d'un réseau de cabinets d'expertise comptable en expansion, berceau du conseil et de l'accompagnement des dirigeants.

COMPTACOM est l'environnement idéal pour envisager ce nouveau challenge !

### Organisme employeur

COMPTACOM

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS COMPTABLES

### Lieu du poste

44055, LA BAULE ESCOUBLAC,  
LA BAULE, France

### Date de publication

29 août 2024 à 17:06

### Valide jusqu'au

28.09.2024

Votre rigueur, votre sens de l'analyse et votre capacité à apporter des solutions adaptées à vos interlocuteurs vous permettront de réussir pleinement vos missions.